

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

MAIRIE DE VINON-SUR-VERDON

66 avenue de la Libération

83560 Vinon-sur-verdon

Téléphone : 04.92.78.85.69

Adresse internet : <http://vinon-sur-verdon.fr>

E-Mail : marchespublics@vinon-sur-verdon.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

FOURNITURE DE FIOUL DOMESTIQUE POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX 2026-2029

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Commune de Vinon-sur-verdon

Code NUTS : FR825

CPV global à la consultation

CPV principal : 09135100-5

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 40 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 40 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 40 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 1 année.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite selon les périodes suivantes :

- Reconduction n°1 : 1 année
- Reconduction n°2 : 1 année

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature et d'offre:

- Se référer au RC

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2026-007

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2026

Date limite de réception des offres : 27/06/2026 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

<https://www.marches-securises.fr>

CONSULTATION : VINON-SUR-VERDON_83_20260604W2_01**Introduction des recours :**

Les candidats disposent des voies de recours suivantes :

- Un référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, conformément aux dispositions des articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative ;
- Un référé contractuel peut être exercé après la signature du marché, dans les conditions prévues aux articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative ;
- Un recours en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne », peut être exercé par les tiers susceptibles d'être lésés dans leurs intérêts de façon suffisamment directe et certaine par la passation ou les clauses du contrat, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine – CS 40510

83041 TOULON Cedex 9

Téléphone : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours accessible sur le site www.telerecours.fr

AVIS BOAMP N° 26-55234